



**ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE**

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉS LE 31 JANVIER**

Le gouvernement veut reculer la retraite à 64 ans et augmenter à 43 ans le nombre d'années pour une retraite entière.

Le 31 janvier, mobilisons-nous contre ce projet de la réforme des retraites !

**Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !**

### 1. Une réforme injustifiée

Le déficit ne met pas en péril le système de retraite. Il peut se résorber dans le temps. Travailler 2 ans de plus n'est pas l'unique solution. Le gouvernement a refusé d'examiner nos propositions.

### 2. Une réforme punitive et inégalitaire

Les femmes aux carrières incomplètes, les salarié-es qui ont commencé à travailler tôt, les salarié-es qui accumulent les emplois précaires, les salarié-es qui ont un emploi pénible, les enseignants du 1er degré qui ne peuvent partir en retraite qu'à la fin de l'année scolaire sont les premiers pénalisé-es par la réforme.

### 3. Une réforme qui interdira à plus de salarié-es de profiter de leur retraite

Aujourd'hui déjà :

- 1 salarié-e parmi les plus précaires sur 4 meurt avant de bénéficier de sa retraite,
- plus de 100 000 salarié-es arrivent en retraite en invalidité.

Nous faire travailler 2 ans de plus c'est aggraver cette situation.

### 4. Ouverture de la retraite progressive pour les fonctionnaires : un leurre

Ce ne sera pas un droit ! Le seul vrai droit dont nous bénéficierons est celui de la demander, mais pas forcément de l'obtenir ! Par ailleurs, la retraite progressive ne pourra être demandée qu'à partir de 62 ans... alors qu'aujourd'hui, c'est l'âge légal de départ en retraite !

**manifestation départementale**

**LAON 10h00**

**Place des droits de l'homme**

Pour les autres manifestations dans l'Aisne, consultez régulièrement notre site

<http://sections.se-uns.org/02>



**Signez la pétition en ligne !**